



LEADER DE L'INNOVATION AGRICOLE EN
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

LEADING AGRICULTURAL INNOVATION IN
WEST AND CENTRAL AFRICA

PLATEFORMES D'INNOVATIONS

PI



Guide pratique base sur les enseignements de terrain

MARS 2025

Copyright © 2024 CORAF

Le CORAF encourage l'utilisation équitable, sans autorisation, des articles publiés dans cette brochure à des fins de recherche, de développement et d'éducation agricoles, ou pour des produits ou services non commerciaux, recherche, de développement et d'éducation agricoles, ou pour des produits ou services non commerciaux. Une correction est nécessaire. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'expriment en aucune manière l'opinion du CORAF sur le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une région ou de ses autorités, ni sur ses frontières ou ses limites. Pour obtenir des exemplaires de cette publication, veuillez envoyer un courrier électronique au département Communication et Marketing du CORAF

Courriel : infocom@coraf.org / secoraf@coraf.org

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.coraf.org

Préface

La transformation durable de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et du Centre repose en grande partie sur notre capacité collective à générer, tester, capitaliser et diffuser des approches innovantes, adaptées aux réalités locales. Conscient de cet impératif, le CORAF a, ces dernières années, accompagné la mise en œuvre de plusieurs dispositifs d'appui à l'innovation, parmi lesquels figurent les Villages Climato-Intelligents (VIC), les Plateformes d'Innovation (PI), les Pôles d'Immersion Communautaire (PIC) et les Parcs de Technologie et d'Innovation Agricole (PTIA).

Le présent guide pratique sur les Plateformes d'Innovation (PI) s'inscrit dans une série de quatre documents conçus pour capitaliser ces approches. Il est le fruit d'un processus rigoureux de documentation, nourri par :

- un atelier interne avec les collègues du Secrétariat exécutif,
- un atelier régional de co-construction réunissant des représentants de huit pays,
- et des missions de terrain menées dans certains pays ayant permis des échanges directs avec les équipes de mise en œuvre et les bénéficiaires.

J'ai eu le privilège de participer à cet atelier régional, marquant ainsi l'engagement du CORAF à porter à l'échelle régionale des outils et méthodes ayant fait leurs preuves sur le terrain. Ces guides ne sont pas de simples manuels techniques : ils traduisent des expériences humaines, des apprentissages collectifs, et une volonté partagée d'accroître l'impact de nos interventions.

Je formule le vœu que ces documents inspirent, orientent et accompagnent toutes les parties prenantes désireuses de renforcer l'innovation agricole au service des populations de notre région.

Dr Moumini SAVADOGO
Directeur Exécutif, CORAF



Remerciements

Le CORAF tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble des personnes et institutions qui ont contribué à l'élaboration de ce guide pratique. Sa production a été rendue possible grâce à l'engagement et à la collaboration de nombreux acteurs mobilisés à différents niveaux.

Nous remercions tout particulièrement :

- les équipes de mise en œuvre des approches dans les pays membres du CORAF,
- les communautés bénéficiaires pour leurs témoignages, retours d'expérience et suggestions concrètes,
- les collègues du Secrétariat exécutif qui ont activement participé aux travaux préparatoires,
- ainsi que les représentants des huit pays ayant pris part à l'atelier régional de co-construction.

Nos remerciements s'adressent également aux experts et consultants mobilisés dans le cadre des missions de terrain, pour la qualité de leurs contributions et leur rigueur dans la collecte et l'analyse des données.

Enfin, nous saluons l'appui technique et financier de **la Banque mondiale, l'Union européenne, la Coopération suisse et l'USAID**, qui ont permis de documenter ces approches, de capitaliser les bonnes pratiques issues du terrain et de produire ces outils au service de l'innovation agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre.

La diversité des contributions et la richesse des échanges ont permis de produire un guide fidèle aux réalités du terrain, utile à la réplication, et porteur d'un apprentissage collectif structurant.

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION	9
1. CONCEPT DE PLATEFORMES D'INNOVATION (PI)	12
1.1. INTRODUCTION DU CONCEPT DE PLATEFORME D'INNOVATION EN AFRIQUE	12
1.2. IMPORTANCE POUR LES SYSTEMES NATIONAUX DE RECHERCHE AGRICOLE (SNRA)	12
1.3. AVANTAGES POUR LES PARTIES PRENANTES ET LES COMMUNAUTES	12
1.4. TYPES D'INTERVENTIONS ET PRINCIPES DE BASE	12
2. PROCESSUS DE MISE EN PLACE DES PLATEFORMES D'INNOVATIONS	15
2.1. IDENTIFICATION DES ACTEURS, DES INTERETS ET DES INTERRELATIONS	15
2.1.1. IDENTIFICATION DES ACTEURS DE LA CHAINE DE VALEUR	15
2.1.2. IDENTIFICATION DES INTERRELATIONS ENTRE LES ACTEURS	15
2.1.3. IDENTIFICATION DES SERVICES ET DES ONG PARTENAIRES	16
2.1.4. IDENTIFICATION DES PERSONNES CLES OU FACILITATEURS	16
2.1.5. DEFINITION DU POINT D'ENTREE ET DE LA VISION DE LA PLATEFORME	16
2.2. FORMATION DES FACILITATEURS POUR DES PLATEFORMES D'INNOVATIONS	17
2.2.1. OBJECTIFS DE LA FORMATION DES FACILITATEURS	17
2.2.2. LES APPROCHES MULTI-ACTEURS POUR LE CHANGEMENT	17
2.2.3. LES OUTILS ET TECHNIQUES DE FACILITATION	18
2.2.4. MODALITES DE LA FORMATION DES FACILITATEURS	18
2.2.5. CRITERES DE SELECTION DES FACILITATEURS	19
2.3. ELABORATION DU PLAN D'ACTION, DU CONTRAT D'EQUIPE ET LANCEMENT	20
2.3.1. ELABORATION DU PLAN D'ACTION	20
2.3.2. ELABORATION DU CONTRAT D'EQUIPE	20
2.3.3. LANCEMENT DE LA PLATEFORME D'INNOVATION	21
2.3.4. ENJEUX ET BONNES PRATIQUES	21
2.4. ANIMATION, COACHING ET RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS	22
2.4.1. ANIMATION DES PLATEFORMES D'INNOVATION	22
2.4.2. COACHING DES ACTEURS	22
2.4.3. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS	23
2.4.4. ENJEUX ET BONNES PRATIQUES	24
2.5. COMMUNICATION DANS LES PLATEFORMES D'INNOVATION (PI)	25
2.5.1. ROLE ET IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION DANS LES PI	25
2.5.2. ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION	26
2.5.3. OUTILS ET CANAUX DE COMMUNICATION	26
2.5.4. COMMUNICATION POUR LE SUIVI-EVALUATION	26
2.5.5. ENJEUX ET BONNES PRATIQUES	26
2.6. GOUVERNANCE DES PLATEFORMES D'INNOVATION (PI)	27
2.6.1. DEFINITION ET OBJECTIFS DE LA GOUVERNANCE DANS LES PI	27
2.6.2. STRUCTURES DE GOUVERNANCE DES PI	27
2.6.3. PROCESSUS DE PRISE DE DECISION	28
2.6.4. SUIVI, EVALUATION ET TRANSPARENCE	28

2.6.5. FACTEURS DE DURABILITE DE LA GOUVERNANCE	28
2.7. SUIVI-ÉVALUATION DANS LES PLATEFORMES D'INNOVATION (PI)	29
2.7.1. ROLE ET OBJECTIFS DU SUIVI-EVALUATION DANS LES PI	29
2.7.2. ÉTAPES DU PROCESSUS DE SUIVI-EVALUATION	29
2.7.3. OUTILS ET METHODES DE SUIVI-EVALUATION	30
2.7.4. DEFIS ET SOLUTIONS DANS LE SUIVI-EVALUATION	30
2.7.5. COMMUNICATION ET VALORISATION DES RESULTATS	30
3. AVANTAGES ET VALEUR AJOUTEE DES PLATEFORMES D'INNOVATION (PI)	32
3.1. AVANTAGES DES PLATEFORMES D'INNOVATION	32
3.1.1. RESULTATS OBTENUS	32
3.1.2. CHANGEMENTS OBSERVES	33
3.2. FACTEURS DE SUCCES DES PLATEFORMES D'INNOVATION	33
3.3. CONDITIONS DE DURABILITE ET MISE A L'ECHELLE DES PI	34
3.3.1. CONDITIONS DE DURABILITE	34
3.3.2. CONDITIONS DE MISE A L'ECHELLE	34
3.4. DEFIS RENCONTRES ET SOLUTIONS	34
4. MOYENS MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES PLATEFORMES D'INNOVATION (PI)	37
4.1. MOYENS HUMAINS : L'IMPORTANCE DES ACTEURS CLES	37
4.2. MOYENS MATERIELS ET LOGISTIQUES	38
4.3. MOYENS FINANCIERS : GARANTIR LA DURABILITE DES PI	39
4.4. CONDITIONS DE REUSSITE ET DEFIS RENCONTRES	39
5. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS	42
5.1. LEÇONS APPRISSES DES PLATEFORMES D'INNOVATION	42
5.2. RECOMMANDATIONS POUR L'AMELIORATION ET LA DURABILITE DES PI	43
5.3. PERSPECTIVES D'AVENIR : VERS UN RENFORCEMENT DURABLE DES PI	44
CONCLUSION	47
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	50

Sigles et abréviations

CERAAS	Centre du riz pour l'Afrique
CGIAR	Consultative Group on International Agricultural Research
CORAF	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
IER	Institut d'Économie Rurale (Mali)
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (Burkina Faso)
INRAB	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
NGO/ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIC	Pôles d'Immersion Communautaire
PI	Plateformes d'Innovation
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SNRA	Systèmes Nationaux de Recherche Agricole
SIG	Système d'Information Géographique
TAAT	Technologies pour la transformation de l'agriculture en Afrique
TARSP_{ro}	Technologies pour l'Agriculture et la Résilience face aux Stress climatiques et Production
VIC	Villages Intelligents face au Climat



INTRODUCTION



INTRODUCTION

Les Plateformes d'Innovation (PI) représentent une réponse stratégique et innovante aux défis complexes de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et du Centre. Initiées par le CORAF, ces plateformes rassemblent une diversité d'acteurs pour favoriser la collaboration, l'adoption de nouvelles technologies et le développement durable des chaînes de valeur agricoles. Ce guide pratique s'inscrit dans le cadre de la capitalisation des approches du CORAF, une démarche visant à analyser, documenter et partager les expériences acquises pour amplifier leur impact.

Contexte et justification

Dans un environnement marqué par des changements climatiques, des défis économiques et une pression accrue sur les ressources naturelles, les approches classiques de recherche-développement ont montré leurs limites. Les PI ont été créées pour pallier ces insuffisances, en intégrant des processus participatifs, multi-acteurs et adaptatifs. Elles permettent de répondre aux besoins diversifiés des producteurs, des transformateurs, des commerçants et des décideurs, tout en promouvant des solutions adaptées aux réalités locales.

Objectifs du guide

Ce guide pratique a pour vocation de répondre aux attentes des acteurs impliqués dans le développement agricole et la gestion des chaînes de valeur. Il offre des orientations claires et structurées sur la mise en place, l'animation et le suivi des PI. Les objectifs spécifiques incluent :

1. **Soutenir les institutions de recherche et les organisations paysannes** dans leur rôle d'innovation et de transfert de technologies.
2. **Renforcer les capacités des acteurs privés et étatiques** en matière de collaboration et de gouvernance des PI.
3. **Fournir des outils pratiques aux services techniques étatiques, au conseil agricole et aux institutions de microfinance** pour une meilleure inclusion des innovations dans leurs stratégies.
4. **Promouvoir une diffusion efficace des innovations** grâce à l'implication des médias et des organisations de coordination de la recherche en Afrique.
5. **Faciliter l'engagement des bailleurs de fonds**, en démontrant l'impact et la durabilité des PI.

Groupes cibles

Ce guide s'adresse à une diversité de parties prenantes, notamment :

- Les **institutions de recherche** et leurs partenaires pour renforcer leurs capacités de co-création et d'innovation.
- Les **organisations paysannes**, actrices clés dans l'adoption des technologies agricoles.
- Les **acteurs du secteur privé**, essentiels pour le financement et la mise à l'échelle des innovations.
- Les **services techniques étatiques** et le **conseil agricole**, pour intégrer les PI dans les politiques nationales.

- Les **institutions de microfinance**, partenaires stratégiques dans la mobilisation des ressources.
- Les **médias**, pour promouvoir et sensibiliser sur les impacts des PI.
- Les **organisations de coordination de la recherche** et les **bailleurs de fonds**, pour garantir la durabilité des actions.

Ce guide est structuré en cinq grandes parties :

- La première présente le concept des plateformes d'innovation (PI), en mettant en lumière leur rôle, leur importance pour les systèmes de recherche agricole et leurs principes fondamentaux.
- La deuxième partie détaille le processus de mise en place des PI, depuis l'identification des acteurs jusqu'à leur gouvernance et leur suivi-évaluation.
- La troisième partie explore les avantages et la valeur ajoutée des PI, en identifiant les facteurs de succès et les conditions de durabilité.
- Ensuite, la quatrième partie examine les moyens mis en œuvre, notamment les ressources humaines, matérielles et financières mobilisées.
- Enfin, la cinquième partie met en exergue les leçons apprises et les recommandations pour améliorer et pérenniser ces plateformes en vue de leur mise à l'échelle.

Ce guide s'appuie sur une démarche de capitalisation des expériences terrain pour fournir des orientations pratiques aux acteurs impliqués dans l'innovation agricole et le développement des chaînes de valeur agricoles

1.



CONCEPT DE PLATEFORMES D'INNOVATION (PI)



1. CONCEPT DE PLATEFORMES D'INNOVATION (PI)

1.1. Introduction du concept de Plateforme d'Innovation en Afrique

L'émergence des **Plateformes d'Innovation (PI)** en Afrique s'inscrit dans la dynamique de transformation des systèmes agricoles, visant à accélérer l'adoption et la diffusion des innovations. Ce concept a été largement promu à travers des initiatives comme le programme DONATA (Dissemination of New Agricultural Technologies in Africa), lancé en 2007 et Sub Saharan Africa Challenge Programme par le Forum for Agricultural Research in Africa (FARA).

Les Plateformes d'Innovation (PI) sont des Processus multi-acteurs qui rassemblent les acteurs clés d'une chaîne de valeur agricole – producteurs, chercheurs, transformateurs, commerçants, secteur privé agricole, institutions de finance et décideurs politiques – afin de faciliter l'adoption et la dissémination des innovations. Elles constituent un levier essentiel pour améliorer la productivité, la compétitivité et la résilience des systèmes agricoles, en tenant compte des réalités socio-économiques des producteurs.

Face au succès de cette approche, les PI ont été intégrées dans des programmes de grande envergure, du CORAF tels que le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), lancé en 2008, le Fonds Multi-donateurs (MDTF) et plus récemment le Programme de Résilience des Systèmes alimentaire (PRSA) qui ont permis leur implantation dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Au plan continental, les institutions et programmes tels AfricaRice ; IITA et TAAT, ont adopté cette approche intervention.

Ces plateformes jouent ainsi un rôle clé dans l'accélération l'adoption des innovations agricoles, le renforcement des capacités des acteurs locaux et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

1.2. Importance pour les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA)

Les PI offrent un cadre opérationnel pour les SNRA, leur permettant de :

- aligner les priorités de recherche sur les besoins des communautés agricoles.
- améliorer l'efficacité des transferts technologiques en intégrant des processus participatifs.
- promouvoir la collaboration entre chercheurs, producteurs, et entreprises pour des résultats durables.

1.3. Avantages pour les parties prenantes et les communautés

- **Producteurs** : Accès aux innovations adaptées et aux meilleures pratiques agricoles.
- **Transformateurs et commerçants** : Renforcement des opportunités économiques à travers des chaînes de valeur plus robustes.
- **Communautés** : Amélioration des moyens de subsistance et renforcement de la résilience face aux défis climatiques et économiques.

1.4. Types d'interventions et principes de base

Les PI interviennent dans divers domaines, notamment le développement et la diffusion de technologies climato-intelligentes, l'optimisation des chaînes de valeur agricoles et la gestion collaborative des ressources naturelles et des risques climatiques.

Elles reposent sur les principes de base suivants :



2.



PROCESSUS DE MISE EN PLACE DES PLATEFORMES D'INNOVATIONS



2. PROCESSUS DE MISE EN PLACE DES PLATEFORMES D'INNOVATIONS

2.1. Identification des acteurs, des intérêts et des interrelations

La mise en place d'une Plateforme d'Innovation (PI) repose sur une phase essentielle d'identification des acteurs, de leurs intérêts et des interrelations. Cette étape préliminaire permet de garantir une intégration efficace et harmonieuse des différents participants d'une chaîne de valeur. Elle favorise également la collaboration et le partage d'expériences entre les parties prenantes.

2.1.1. Identification des acteurs de la chaîne de valeur

Les acteurs d'une chaîne de valeur sont au cœur de toute PI. Leur identification implique de cartographier les parties prenantes selon leurs rôles, leurs fonctions et leur contribution à la chaîne de valeur. Cette étape inclut :

- **Les producteurs** : Ils sont les principaux bénéficiaires des innovations. Leur inclusion est primordiale pour garantir une appropriation des technologies développées.
- **Les transformateurs et commerçants** : Ils jouent un rôle clé dans la valorisation des produits agricoles et leur mise à disposition sur les marchés.
- **Les fournisseurs d'intrants** : Ils assurent la disponibilité des équipements et des matières premières nécessaires pour améliorer la production.
- **Les consommateurs finaux** : Leur participation permet de prendre en compte leurs besoins et leurs préférences dans l'élaboration des innovations.

Ces acteurs interagissent étroitement, chacun contribuant au bon fonctionnement de la chaîne de valeur.

2.1.2. Identification des interrelations entre les acteurs

Comprendre les liens et interactions entre les parties prenantes est essentiel pour optimiser les collaborations. Cette analyse inclut :

Les relations économiques :	Analyse des flux financiers et des transactions entre producteurs, commerçants et fournisseurs.	
Les relations institutionnelles :	Identification des cadres réglementaires, des politiques publiques et des institutions de soutien (recherche, extension, etc.).	
Les interactions sociales :	Analyse des réseaux informels et des dynamiques communautaires qui influencent la prise de décision collective.	

Ces relations doivent être optimisées pour renforcer la collaboration et atteindre les objectifs communs.

2.1.3. Identification des services et des ONG partenaires

Les services techniques et les ONG partenaires jouent un rôle fondamental dans le soutien et l'accompagnement des PI. Leur identification repose sur la reconnaissance des organisations fournissant un appui technique ou financier, l'évaluation des initiatives en cours et des possibilités de synergie et la définition des responsabilités pour chaque partenaire afin d'éviter les chevauchements et maximiser l'efficacité.

2.1.4. Identification des personnes clés ou facilitateurs

Les facilitateurs sont des acteurs essentiels pour le bon fonctionnement des PI. Ils doivent posséder des compétences spécifiques en animation, gestion des conflits et planification stratégique. Leur rôle inclut notamment la **mobilisation des parties prenantes** et la coordination de leurs contributions, la **facilitation du dialogue** entre les différents acteurs et le **suivi des activités** pour garantir l'atteinte des objectifs définis.

2.1.5. Définition du point d'entrée et de la vision de la plateforme

Le point d'entrée correspond à un thème ou un problème central qui rassemble les acteurs autour d'un objectif commun. Il peut s'agir, par exemple, d'un défi spécifique lié à la production, à la transformation ou à la commercialisation. La vision de la PI, quant à elle, fixe une orientation stratégique claire, définissant les objectifs à court, moyen et long terme. Cette vision doit être alignée sur les besoins des communautés locales et les priorités nationales.

L'identification des acteurs, des intérêts et des interrelations est une étape essentielle pour garantir le succès des Plateformes d'Innovation. Une cartographie claire des parties prenantes, des liens entre elles, ainsi que la mobilisation des facilitateurs et partenaires, assure une collaboration harmonieuse et efficace. En suivant les principes décrits, les PI peuvent réellement catalyser les innovations agricoles et répondre aux défis du développement durable.

2.2. Formation des facilitateurs pour des Plateformes d'Innovations

Les facilitateurs jouent un rôle central dans la mise en œuvre et l'animation des Plateformes d'Innovations (PI). Ils sont les garants de la dynamique collective, de la collaboration entre les parties prenantes et de l'atteinte des objectifs des plateformes. Pour cela, une formation ciblée est indispensable pour leur permettre de maîtriser les approches multi-acteurs, les outils de facilitation et les techniques favorisant le changement.

2.2.1. Objectifs de la formation des facilitateurs

La formation des facilitateurs vise à renforcer leurs capacités et à leur fournir des outils adaptés. Elle vise ainsi à :



2.2.2. Les approches multi-acteurs pour le changement

Les approches multi-acteurs reposent sur la collaboration entre les différents intervenants d'une PI. Elles favorisent une participation active et une co-création de solutions adaptées aux besoins des communautés. Ces approches mettent l'accent sur :

- **L'implication des parties prenantes** : Tous les acteurs, qu'il s'agisse de producteurs, chercheurs, commerçants ou décideurs, doivent être engagés.
- **La vision commune** : Construire des objectifs partagés favorise l'alignement des priorités.
- **Le co-apprentissage** : Les échanges d'expériences et de connaissances renforcent les capacités des participants.

La résolution collective des problèmes : L'action conjointe permet de relever efficacement les défis liés à la chaîne de valeur agricole.

Dans le cadre de ces approches multi-acteurs, les facilitateurs agissent comme des catalyseurs de la collaboration.

Ils ont pour rôle d'encourager la participation active de tous les acteurs, de maintenir une communication transparente et inclusive et d'assurer une médiation en cas de divergences ou de conflits.

2.2.3. Les outils et techniques de facilitation

Une bonne facilitation repose sur l'utilisation d'outils et de techniques adaptés. Voici les principaux éléments à intégrer dans une formation :

► Techniques de gestion des interactions

- Cartographie des parties prenantes : pour comprendre les rôles, intérêts et relations entre les acteurs.
- Analyse des chaînes de valeur : identification des goulots d'étranglement et opportunités de collaboration.
- Techniques d'écoute active : pour mieux comprendre les perspectives de chaque acteur.

► Outils pour la co-création

- Ateliers participatifs : regroupant différents acteurs pour identifier des solutions communes.
- Champs-écoles et démonstrations : pour faciliter l'apprentissage pratique et l'adoption des innovations.
- Visualisation des idées : utilisation de cartes mentales, diagrammes et matrices pour structurer les discussions.

► Méthodes de résolution des conflits

- Techniques de médiation : gestion des désaccords pour trouver un terrain d'entente.
- Consensus progressif : élaboration de solutions acceptées par tous.
- Contrats d'engagement collectif : formalisant les accords entre les parties prenantes pour assurer la durabilité des initiatives.

2.2.4. Modalités de la formation des facilitateurs

Pour être efficace, la formation des facilitateurs doit être pratique, interactive et adaptée aux réalités locales.

Contenu de la formation

- Introduction aux approches multi-acteurs et leur importance dans les PI.
- Exercices pratiques sur l'utilisation des outils et techniques de facilitation.
- Études de cas réels pour illustrer les bonnes pratiques et les leçons apprises.

Méthodologie de formation

- Approche participative : utilisation de simulations et d'ateliers.
- Renforcement des capacités : par des formations continues et des évaluations régulières.
- Accompagnement post-formation : soutien des facilitateurs dans leur rôle sur le terrain.

2.2.5. Critères de sélection des facilitateurs

Les facilitateurs doivent posséder des qualités spécifiques, telles que :

- Compétences en communication et animation.
- Connaissance des dynamiques locales et des chaînes de valeur.
- Capacité à travailler en équipe et à résoudre des problèmes.

La formation des facilitateurs constitue un pilier essentiel pour le succès des Plateformes d'Innovations. En leur fournissant les compétences et outils nécessaires, ils pourront créer un environnement propice à la collaboration et au changement positif. Une attention particulière doit être accordée à l'inclusion et à l'adaptation des approches aux contextes locaux pour maximiser l'impact des PI.

2.3. Elaboration du plan d'action, du contrat d'équipe et lancement

La mise en place d'une Plateforme d'Innovation repose sur une planification rigoureuse et des étapes structurées. Cela inclut l'élaboration d'un plan d'action détaillé, la création d'un contrat d'équipe engageant les parties prenantes, et le lancement officiel de la plateforme. Ces étapes permettent de poser les bases d'une collaboration efficace et durable entre les acteurs impliqués.

2.3.1. Élaboration du plan d'action

Un plan d'action bien conçu guide les activités de la PI et assure que les objectifs fixés sont atteints. Ce document doit inclure des éléments clairs et mesurables pour orienter les efforts collectifs.

Tout d'abord, il est important de **définir les objectifs**. Ceux-ci doivent être spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis (SMART). Par exemple, il peut s'agir d'améliorer la production agricole, de renforcer les chaînes de valeur ou de promouvoir l'adoption de nouvelles technologies.

Ensuite, le plan d'action doit **détailler les activités nécessaires** pour atteindre ces objectifs. Chaque activité doit être accompagnée de résultats attendus, d'un calendrier d'exécution, et des ressources nécessaires. Par exemple, organiser des ateliers pour les producteurs ou des formations techniques.

L'**attribution des responsabilités** constitue une étape clé. Les rôles de chaque acteur doivent être clairement définis, en précisant qui est **responsable**, qui **autorise**, qui est **consulté** et qui est **informé** (matrice RACI). Cela garantit une bonne coordination entre les parties prenantes.

Enfin, un **système de suivi et d'évaluation** doit être intégré. Il permet de mesurer les progrès réalisés, d'identifier les ajustements nécessaires et d'assurer la transparence dans la mise en œuvre des activités.

2.3.2. Élaboration du contrat d'équipe

Le contrat d'équipe formalise les engagements des acteurs impliqués et fixe les règles de fonctionnement de la plateforme. Ce document renforce la confiance entre les parties prenantes et garantit une collaboration harmonieuse.

Ce contrat doit inclure une **description claire des objectifs communs et des engagements individuels et collectifs**. Par exemple, les producteurs peuvent s'engager à participer activement aux activités, tandis que les chercheurs s'engagent à fournir un appui technique.

Les **modalités de fonctionnement**, telles que la fréquence des réunions, les règles de prise de décision et les mécanismes de résolution des conflits, doivent être explicitement mentionnées. Le contrat doit également intégrer des **stratégies pour assurer la durabilité des actions**, y compris après la fin du projet initial.

L'élaboration du contrat peut se faire lors d'ateliers participatifs où chaque acteur exprime ses attentes et valide le contenu final. La **signature officielle, en présence des autorités locales**, ajoute une dimension de légitimité et d'engagement.

2.3.3. Lancement de la Plateforme d'Innovation

Le lancement marque le début officiel des activités de la PI. Cet événement doit être soigneusement préparé pour mobiliser les parties prenantes et donner une visibilité aux objectifs et aux priorités de la plateforme.

Pour cela, il est essentiel de **mobiliser les acteurs et de les informer des avancées**, tout en les invitant à participer activement à l'événement. La préparation logistique inclut le choix du lieu, la planification des interventions et la création de supports de communication adaptés.

Lors du lancement, il est recommandé de **présenter les objectifs de la PI, le plan d'action et le contrat d'équipe**. Les interventions des parties prenantes et des représentants des autorités locales permettent de renforcer l'engagement collectif. Un moment symbolique, tel que la signature publique du contrat d'équipe, peut également être organisé pour marquer cet engagement.

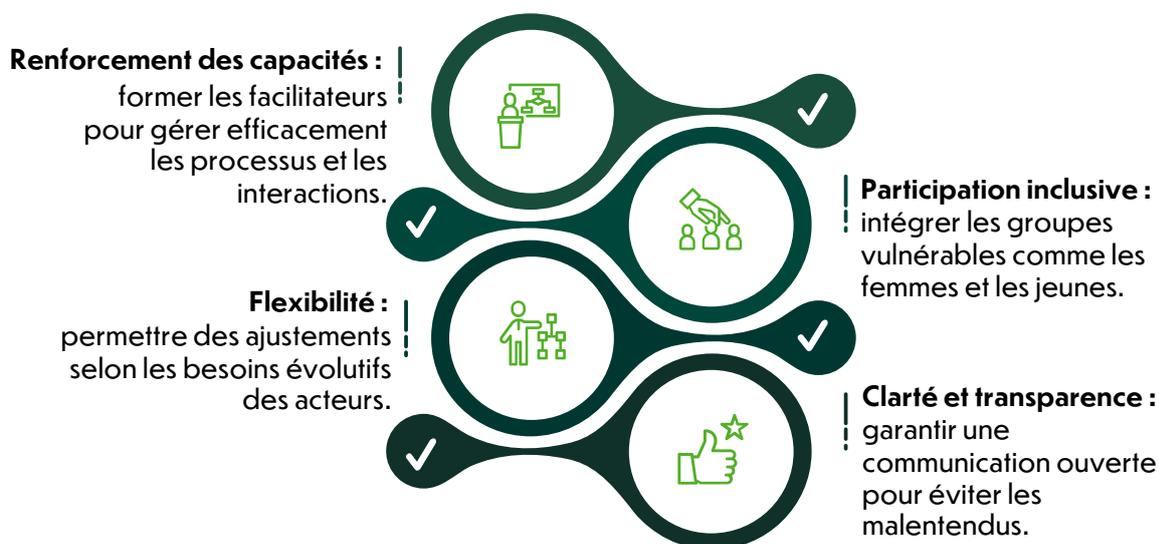
Enfin, une **stratégie de communication efficace** doit accompagner le lancement. Elle peut inclure des annonces dans les médias locaux ou des plateformes en ligne pour maximiser la visibilité de la PI. Une fois le lancement effectué, les premières activités doivent être planifiées rapidement pour maintenir la dynamique.

Témoignage du Point focal Plateforme Tomate du Partenaire de mise en œuvre (Mali)

« Nous identifions d'abord les intérêts, les interrelations et les contraintes de chaque chaîne de valeur, puis nous trouvons une alternative et élaborons un document de contrat d'équipe. À la fin de l'atelier, les autorités locales sont invitées à officialiser la plateforme, et chaque acteur désigne un représentant pour signer au nom de tous. »

2.3.4. Enjeux et bonnes pratiques

L'élaboration du plan d'action, du contrat d'équipe et le lancement de la PI présentent des défis qui nécessitent des bonnes pratiques pour être surmontés :



L'élaboration du plan d'action, du contrat d'équipe, et le lancement des Plateformes d'Innovation sont des étapes essentielles pour assurer leur succès. Ces processus doivent être participatifs, transparents et alignés sur les besoins des acteurs locaux. Une planification rigoureuse et un engagement collectif permettent de poser les bases d'une collaboration durable et fructueuse.

2.4. Animation, coaching et renforcement de capacités des acteurs

Pour garantir le succès des Plateformes d'Innovation (PI), il est essentiel de maintenir une dynamique de collaboration entre les parties prenantes. Cela passe par une animation efficace, un coaching adapté et un renforcement continu des capacités. Ces éléments permettent de créer un environnement favorable à l'échange, à la co-création et à l'adoption des innovations.

2.4.1. Animation des Plateformes d'Innovation

L'animation des PI consiste à stimuler les interactions entre les acteurs pour favoriser des échanges constructifs et une collaboration active. Une animation réussie repose sur plusieurs éléments clés.

Tout d'abord, les animateurs jouent un rôle central. Ils ont pour mission de faciliter les discussions, de clarifier les objectifs et d'assurer une communication fluide entre les membres. Leur intervention permet également de créer un climat de confiance où chacun se sent écouté et valorisé.

Ensuite, différentes méthodes et outils peuvent être utilisés pour structurer les échanges. Les réunions régulières permettent de faire le point sur les avancées et d'ajuster les actions si nécessaire. Des outils participatifs comme les cartes mentales ou les brainstormings facilitent l'identification des solutions collectives. Les plateformes numériques offrent également une solution pour collaborer à distance et partager rapidement des informations.

Enfin, un suivi rigoureux des activités est nécessaire pour s'assurer que les objectifs sont atteints. Les résultats de ces suivis doivent être partagés avec tous les acteurs afin de maintenir leur engagement et leur motivation.

2.4.2. Coaching des acteurs

Le coaching est un accompagnement personnalisé visant à aider les acteurs à surmonter les défis spécifiques et à renforcer leurs compétences. Il s'adapte aux besoins individuels et collectifs pour maximiser l'impact des PI.

Le coaching a plusieurs objectifs. Il vise à développer les compétences techniques et organisationnelles des participants, à les encourager à prendre des initiatives et à leur offrir un soutien ciblé pour mettre en œuvre des innovations. Cet accompagnement aide également à renforcer leur autonomie et leur capacité à gérer efficacement leurs responsabilités.

Il existe différentes approches de coaching. Le coaching individuel permet de répondre aux besoins spécifiques d'un acteur, tandis que le coaching collectif renforce la cohésion et la collaboration entre les membres d'une équipe. Les ateliers de simulation, quant à eux, offrent des expériences pratiques pour préparer les acteurs à des situations réelles.

Pour être efficace, un coach doit avoir une bonne connaissance des contextes locaux, faire preuve d'écoute active et être capable de motiver et d'encourager les participants à atteindre leurs objectifs.

Photo de famille des participants de l'atelier de formation des membres des plateformes d'innovation du Niger sur le plan d'affaires, Niger, 2023.



Source : Rapport d'activités 2023 TARSPPro

2.4.3. Renforcement des capacités des acteurs

Le renforcement des capacités vise à doter les parties prenantes des connaissances et des compétences nécessaires pour participer pleinement aux PI et contribuer à leur succès. Cette démarche stratégique améliore la performance individuelle et collective des acteurs.

La première étape consiste à identifier les besoins en formation. Une analyse approfondie permet de repérer les lacunes en matière de compétences techniques, organisationnelles ou sociales. Les formations doivent être adaptées aux spécificités locales et aux priorités des chaînes de valeur concernées.

Ensuite, le contenu des formations doit répondre aux besoins identifiés. Les thèmes abordés incluent souvent les techniques agricoles modernes, les innovations climato-intelligentes, la gestion des activités dans une chaîne de valeur, et les outils de communication et de médiation.

Enfin, une méthodologie participative est essentielle pour maximiser l'impact des formations. Les participants doivent être activement impliqués dans des ateliers interactifs, des démonstrations sur le terrain et des exercices pratiques. Après la formation, un suivi doit être organisé pour s'assurer que les compétences acquises sont bien mises en pratique.

Témoignage d'un facilitateur du projet TASPPO (Mali) sur l'accompagnement des PI

« Il y a des visites interprofessionnelles où les membres de la plateforme expriment leurs besoins. Après ces visites, nous organisons des réunions pour analyser leurs attentes et identifier les appuis possibles. Nous avons un planning de sorties pour aller les coacher et, si nous n'avons pas les compétences, nous recherchons les experts nécessaires pour résoudre leurs problèmes. »

2.4.4. Enjeux et bonnes pratiques

Maintenir l'engagement des parties prenantes sur le long terme représente un défi majeur dans la mise en œuvre des plateformes d'innovation. L'adhésion initiale est souvent forte, mais elle tend à s'effriter avec le temps, notamment en raison d'un manque de motivation ou d'incitations suffisantes.

Par ailleurs, l'insuffisance des ressources financières et logistiques limite l'organisation de formations régulières et adaptées aux besoins spécifiques des acteurs.

La diversité des niveaux de compétences et des attentes des parties prenantes constitue également un défi, rendant complexe la mise en place d'un cadre d'apprentissage homogène et efficace.

Pour faire face à ces enjeux, plusieurs solutions peuvent être mises en place. Il est essentiel d'encourager la participation active des femmes et des jeunes afin de diversifier les perspectives et d'enrichir les dynamiques collaboratives.

La mobilisation de ressources supplémentaires à travers des partenariats avec des organisations externes permettrait de renforcer les capacités financières et logistiques des PI, facilitant ainsi l'organisation de formations continues.

Enfin, la création de réseaux d'apprentissage entre les différentes plateformes d'innovation offrirait un cadre d'échange favorisant le partage d'expériences et la diffusion des bonnes pratiques, renforçant ainsi la durabilité et l'efficacité des initiatives mises en place.

L'animation, le coaching et le renforcement des capacités des acteurs sont des leviers indispensables pour le succès des Plateformes d'Innovation. Ces processus doivent être intégrés de manière cohérente et flexible, en tenant compte des besoins spécifiques des acteurs et des contextes locaux. Une mise en œuvre efficace permettra de renforcer la collaboration, d'accroître l'impact des PI et de garantir leur durabilité.

Cas de la Plateforme d'Innovation IRA pour la filière Ananas au Bénin

La plateforme d'innovation IRA, créée au Bénin par **Promofruits** en 2003-2004, vise à structurer et valoriser la filière ananas en rassemblant producteurs, transformateurs, distributeurs et autres acteurs clés. Son objectif est de renforcer la productivité agricole, améliorer la sécurité alimentaire et soutenir les moyens de subsistance, notamment dans les communes d'Alada, Zè, Toffo et Calavi.

La plateforme repose sur une collaboration étroite entre acteurs de la filière ananas et propose des actions structurantes telles que la **formation et renforcement des capacités** des producteurs via des champs-écoles, **l'accès aux intrants agricoles** et amélioration des techniques de production, la **mise en place de mécanismes financiers** facilitant l'achat d'intrants et la gestion des récoltes et le **développement de la variété "pain de sucre"** plus rentable et adaptée aux besoins du marché.

Les partenaires clés incluent la Société **Promofruits** (transformateur principal), les **Producteurs** (production d'ananas) **l'INRAB** (appui scientifique) et la **SODECO** (fourniture d'intrants agricoles).

2.5. Communication dans les Plateformes d'Innovation (PI)

La communication est un élément central dans le fonctionnement et le succès des Plateformes. Elle permet de relier les parties prenantes, de promouvoir la collaboration et de diffuser les résultats et les innovations issues des travaux de la plateforme. Une stratégie de communication bien structurée est essentielle pour garantir l'inclusion, la transparence et l'efficacité des actions.

2.5.1. Rôle et importance de la communication dans les PI

La communication joue plusieurs rôles essentiels dans les PI :

► Favoriser la participation et l'engagement

- Une communication claire et inclusive encourage la participation active des différentes parties prenantes.
- Elle permet aux membres de comprendre leurs rôles et responsabilités et de s'aligner sur les objectifs de la plateforme.

► Assurer la transparence et la confiance

- Partager régulièrement des informations sur les progrès et les défis renforce la confiance entre les acteurs.
- La transparence dans la prise de décisions favorise une gouvernance collaborative.

► Valoriser les résultats et les innovations

- Diffuser les réussites des PI permet de renforcer leur visibilité et de favoriser la reproduction des bonnes pratiques.
- Une communication efficace attire également des partenaires et des ressources pour soutenir les activités de la plateforme.

2.5.2. Élaboration d'une stratégie de communication

Une stratégie de communication bien conçue est indispensable pour structurer les échanges et maximiser leur impact. Elle repose sur les éléments suivants :

<p>Définir les objectifs :</p>	<p>La stratégie doit viser à faciliter le partage d'informations, promouvoir les activités et encourager le dialogue.</p>	
<p>Identifier les publics cibles :</p>	<p>Ces publics incluent à la fois les acteurs internes (producteurs, chercheurs, commerçants) et externes (décideurs, bailleurs de fonds, médias).</p>	
<p>Formuler des messages clés :</p>	<p>Ces messages doivent être clairs, adaptés aux différents publics et alignés sur les objectifs de la PI.</p>	

2.5.3. Outils et canaux de communication

Pour atteindre les différents publics, il est important de diversifier les moyens de communication. Les outils suivants peuvent être utilisés :

- **Outils traditionnels** : Les réunions physiques facilitent les échanges directs, tandis que les bulletins d'information permettent de partager des mises à jour régulières.
- **Outils numériques** : Les plateformes en ligne (groupes WhatsApp, blogs) favorisent les échanges rapides et accessibles. Les webinaires et vidéos sont utiles pour sensibiliser et former les membres à distance.
- **Médias de masse** : La radio communautaire est particulièrement efficace pour atteindre les producteurs dans les zones rurales, tandis que la télévision et la presse écrite offrent une couverture plus large.

2.5.4. Communication pour le suivi-évaluation

Une communication bien intégrée dans le système de suivi-évaluation des PI permet d'assurer une gestion efficace et transparente.

- **Reporting régulier** : Partager des rapports sur les activités, les résultats et les défis pour maintenir l'engagement des acteurs ; Organiser des réunions de restitution pour discuter des avancées et des ajustements nécessaires.
- **Collecte et diffusion des données** : Utiliser des outils numériques pour centraliser les informations et faciliter leur partage ; Présenter les données sous forme de tableaux de bord ou d'infographies pour une meilleure compréhension par tous les acteurs.

2.5.5. Enjeux et bonnes pratiques

La communication au sein des PI peut rencontrer plusieurs défis, notamment :

- des difficultés à atteindre tous les membres, surtout dans les zones reculées.
- les barrières linguistiques et variabilité des niveaux d'alphabétisation des membres.
- le manque de ressources pour déployer des outils et canaux de communication efficaces.

Pour surmonter ces obstacles, il est recommandé de :

- adopter une approche multi-canaux en combinant outils traditionnels et numériques.
- utiliser des supports adaptés aux contextes locaux, comme la radio en langues locales.
- renforcer les capacités des membres à utiliser les outils de communication.

La communication est un vecteur essentiel pour le succès des Plateformes d'Innovation. En structurant les échanges, en promouvant la transparence et en valorisant les résultats, elle contribue à renforcer la collaboration et l'impact des PI. Une stratégie de communication adaptée aux besoins des acteurs et aux spécificités locales est indispensable pour garantir leur efficacité et leur durabilité.

2.6. Gouvernance des Plateformes d'Innovation (PI)

La gouvernance est un élément clé du succès des Plateformes d'Innovation (PI). Elle consiste à mettre en place des structures, des processus et des mécanismes qui assurent une gestion transparente, participative et efficace des activités. Une gouvernance bien organisée favorise la prise de décision collective, renforce la confiance entre les acteurs et garantit la durabilité de la plateforme.

2.6.1. Définition et objectifs de la gouvernance dans les PI

La gouvernance dans une PI désigne l'ensemble des règles, structures et mécanismes permettant de coordonner les interactions entre les parties prenantes. Ses principaux objectifs sont :

- **Assurer une prise de décision inclusive** : Impliquer toutes les parties prenantes dans les décisions importantes pour garantir leur adhésion.
- **Clarifier les rôles et responsabilités** : Définir précisément les tâches de chaque acteur pour éviter les chevauchements et les conflits.
- **Promouvoir la durabilité** : Mettre en place des mécanismes qui garantissent la pérennité des activités de la PI.
- **Faciliter la coordination des activités** pour atteindre les objectifs communs.

2.6.2. Structures de gouvernance des PI

Une PI efficace repose sur des structures de gouvernance claires et adaptées aux spécificités des chaînes de valeur et des contextes locaux. Les principales structures incluent :

► Comité de pilotage

Le comité de pilotage est l'organe stratégique de la PI. Il est composé de représentants des différentes parties prenantes, notamment les producteurs, transformateurs, chercheurs, commerçants, décideurs politiques, etc. Ce comité a pour rôle principal de définir les orientations stratégiques, d'approuver les plans d'action et d'assurer un suivi des performances de la PI.

► Secrétariat exécutif

Le secrétariat exécutif est chargé de la coordination opérationnelle des activités. Ses responsabilités incluent la planification et la mise en œuvre des activités, la gestion administrative et financière, la rédaction des rapports d'activité et la communication avec les parties prenantes.

► Groupes de travail thématiques

Des groupes de travail spécifiques peuvent être formés pour traiter des questions particulières, telles que la diffusion des innovations ou la gestion des conflits. Ces groupes favorisent une approche participative et ciblée pour résoudre les défis identifiés.

2.6.3. Processus de prise de décision

La gouvernance des PI repose sur des processus de prise de décision inclusifs, transparents et équitables :

- **Participation des acteurs** : Tous les membres de la PI doivent être impliqués dans les décisions importantes. Cela garantit une meilleure adhésion et une meilleure prise en compte des besoins de chacun.
- **Mécanismes de consultation** : Les réunions régulières, les enquêtes et les consultations informelles permettent de recueillir les avis et d'ajuster les décisions.
- **Gestion des conflits** : Des mécanismes doivent être en place pour prévenir et résoudre les conflits, notamment par la médiation ou l'intervention de facilitateurs neutres

2.6.4. Suivi, évaluation et transparence

Le suivi et l'évaluation sont des éléments clés de la gouvernance pour mesurer l'efficacité des activités et garantir la transparence. Les actions clés incluent :

- **La mise en place d'indicateurs de performance** : Ces indicateurs permettent de suivre les progrès réalisés et d'évaluer les résultats obtenus.
- **La transparence financière** : Publier régulièrement des rapports financiers et mettre en place des audits garantit une utilisation responsable des ressources.
- **Le partage des résultats** : Les rapports d'activités et les forums de restitution permettent d'informer les parties prenantes et de renforcer leur engagement.

2.6.5. Facteurs de durabilité de la gouvernance

Pour garantir la pérennité de la PI, la gouvernance doit intégrer les éléments suivants :

- **Capacitation des membres** : formation continue pour renforcer les compétences des acteurs en gestion et leadership.
- **Mobilisation des ressources** : diversification des sources de financement pour réduire la dépendance vis-à-vis des bailleurs externes.
- **Institutionnalisation des PI** : intégration des plateformes dans les politiques et programmes nationaux pour assurer leur reconnaissance officielle et leur durabilité.

La gouvernance des Plateformes d'Innovation constitue le socle sur lequel repose leur succès. Une gouvernance inclusive, transparente et participative renforce la confiance entre les acteurs, optimise la coordination des activités et garantit la durabilité des plateformes. En adoptant des structures adaptées, des processus de prise de décision efficaces et des mécanismes de suivi rigoureux, les PI peuvent réellement catalyser les innovations et contribuer au développement des chaînes de valeur agricoles.

2.7. Suivi-Évaluation dans les Plateformes d'Innovation (PI)

Le suivi-évaluation est un processus essentiel pour assurer l'efficacité, la transparence et la durabilité des Plateformes d'Innovation. Il permet de mesurer les progrès réalisés, d'évaluer l'impact des activités, et d'apporter des ajustements pour atteindre les objectifs fixés.

2.7.1. Rôle et objectifs du suivi-évaluation dans les PI

► Rôle du suivi-évaluation

Le suivi-évaluation assure plusieurs fonctions clés dans la gestion des PI :

- Suivre les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés.
- Identifier les défis et apporter des ajustements en temps opportun.
- Mesurer l'impact des activités sur les acteurs et les chaînes de valeur.
- Fournir des données pour justifier les investissements et mobiliser de nouveaux financements.

► Objectifs principaux

- **Évaluer l'efficacité des activités** : analyser si les résultats attendus sont atteints dans les délais impartis.
- **Améliorer la prise de décision** : fournir des informations pour ajuster les stratégies et les plans d'action.
- **Renforcer la transparence** : partager les résultats avec les parties prenantes pour renforcer leur engagement et leur confiance.

2.7.2. Étapes du processus de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation des PI suit un processus structuré pour garantir sa pertinence et son efficacité.



2.7.3. Outils et méthodes de suivi-évaluation

Une variété d'outils et de méthodes peut être utilisée pour le suivi-évaluation des PI.

- **Outils numériques** : Les plateformes en ligne et applications mobiles permettent de centraliser et d'analyser les données rapidement.
- **Outils participatifs** : Des ateliers de retour d'information et des cartographies des parties prenantes facilitent l'implication des acteurs dans l'évaluation.
- **Méthodes qualitatives et quantitatives** : Les enquêtes et études de cas permettent d'obtenir une compréhension approfondie des résultats obtenus.

2.7.4. Défis et solutions dans le suivi-évaluation

Le suivi-évaluation peut rencontrer certains défis, notamment :

- **Collecte de données fiable** : Il peut être difficile d'obtenir des données précises, surtout dans les zones rurales.
- **Ressources limitées** : Le manque de moyens financiers ou humains peut freiner la mise en place d'un système de suivi-évaluation complet.
- **Manque d'appropriation** : Certains acteurs peuvent ne pas comprendre l'importance du suivi-évaluation ou ne pas s'y engager pleinement.

Pour surmonter ces défis, il est recommandé de former les parties prenantes à l'utilisation des outils de suivi-évaluation, d'impliquer les acteurs dès la conception du système pour renforcer leur adhésion et de mobiliser des partenaires techniques et financiers pour soutenir le processus.

2.7.5. Communication et valorisation des résultats

La communication des résultats du suivi-évaluation est essentielle pour renforcer la transparence et la collaboration. Cela peut inclure :

- **Le partage des résultats** : Organiser des réunions ou ateliers pour présenter les progrès et ajustements nécessaires ; diffuser les rapports via des canaux accessibles (bulletins, plateformes en ligne, etc)
- **La valorisation des réussites** : Publier des études de cas ou des infographies pour mettre en avant les impacts positifs et mobiliser de nouveaux partenaires

Le suivi-évaluation est un levier stratégique pour assurer la réussite des Plateformes d'Innovation. En définissant des indicateurs pertinents, en utilisant des outils adaptés et en impliquant les parties prenantes, il permet de mesurer l'impact des activités et d'orienter les décisions. Une communication efficace des résultats renforce également l'engagement des acteurs et la durabilité des initiatives.

3.



**AVANTAGES ET VALEUR
AJOUTEE DES PLATEFORMES
D'INNOVATION (PI)**



3. AVANTAGES ET VALEUR AJOUTEE DES PLATEFORMES D'INNOVATION (PI)

Les Plateformes d'Innovation (PI) jouent un rôle stratégique dans le développement agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre. Elles réunissent des acteurs variés, tels que les producteurs, les chercheurs, les transformateurs, et les décideurs politiques, pour collaborer efficacement. En favorisant l'échange, l'adoption d'innovations et la durabilité des chaînes de valeur, les PI offrent des avantages multiples et une valeur ajoutée significative.

3.1. Avantages des Plateformes d'Innovation

Les PI contribuent à transformer les chaînes de valeur agricoles grâce à des résultats concrets et des changements positifs dans les communautés.

3.1.1. Résultats obtenus

Les PI permettent d'atteindre des résultats concrets dans divers domaines :

- **Augmentation de la productivité agricole** : Grâce à l'introduction de technologies climato-intelligentes et de bonnes pratiques agricoles, des producteurs ont enregistré des hausses significatives de rendement. Par exemple, au Mali, la mise en place de PI a permis une augmentation de 25 % des rendements dans les cultures de niébé et de riz
- **Renforcement des capacités des acteurs** : Les formations dispensées dans le cadre des PI ont amélioré les compétences techniques et organisationnelles des producteurs et autres parties prenantes.
- **Valorisation des chaînes de valeur** : Les PI ont permis de mieux connecter les producteurs aux marchés en facilitant la création de partenariats avec les transformateurs et les commerçants.

Témoignage d'un producteur membre de la Plateforme Tomate de Koutiala

« Avant, nous travaillions en vase clos, chacun de son côté. Grâce à la plateforme, les producteurs et les commerçants se concertent régulièrement. Cela a permis d'améliorer la circulation de l'information et de mieux écouler la production. Un village voisin a même demandé à rejoindre la plateforme après avoir vu les avantages que cela apportait. »

Le rapport final de la mission d'évaluation à mi-parcours des progrès réalisés par le projet TARSPPro de juin 2024 note bien qu'au Burkina Faso, le partage de connaissances et d'expériences sur les bonnes pratiques de transformation de soja en fromage et de production à l'intérieur des PI a permis à ses membres de maîtriser les techniques de transformation apprises et d'améliorer le rendement en fromage d'environ 30% et la qualité du lait frais .

3.1.2. Changements observés

Les PI ont généré des changements significatifs, notamment :



Impacts clés de la plateforme Ananas sur la filière au Bénin

- **Productivité agricole :** Augmentation des rendements de **25-35 t/ha** à **60-65 t/ha**.
- **Sécurité alimentaire :** Approvisionnement continu du marché et stabilisation des prix.
- **Moyens de subsistance :** Création de **230 emplois directs**, amélioration des revenus des producteurs et participation accrue des femmes.

3.2. Facteurs de succès des Plateformes d'Innovation

Les résultats obtenus par les PI reposent sur plusieurs facteurs clés de succès :

- **Approche participative et inclusive :** L'implication de toutes les parties prenantes, y compris les groupes vulnérables (femmes, jeunes), garantit une appropriation collective des initiatives.
- **Capacitation des facilitateurs :** Des animateurs bien formés assurent une dynamique de collaboration continue.
- **Flexibilité et adaptation :** Les PI s'ajustent aux réalités locales, ce qui renforce leur pertinence et leur impact.
- **Appui institutionnel et financier :** Un soutien adéquat des gouvernements et des partenaires financiers est essentiel pour assurer la mise en œuvre des activités.

Impacts des PI au Mali

- **Résultats obtenus :** Grâce aux PI, les producteurs de riz à Ségou ont adopté des technologies de semis direct, augmentant leur rendement de **30 %** ;
- **Changement observé :** Une meilleure organisation des acteurs a permis de réduire les pertes post-récolte de **20 %** ;
- **Facteurs de succès :** Une collaboration efficace entre les producteurs, les chercheurs et les ONG locales.

3.3. Conditions de durabilité et mise à l'échelle des PI

3.3.1. Conditions de durabilité

Pour garantir la pérennité des PI, les éléments suivants sont nécessaires :

- **Institutionnalisation** : Intégrer les PI dans les politiques agricoles nationales pour assurer leur reconnaissance officielle.
- **Mobilisation de ressources** : Diversifier les sources de financement en impliquant des partenaires publics et privés.
- **Renforcement des capacités locales** : Former les acteurs locaux pour qu'ils puissent gérer et animer les PI de manière autonome.
- **Suivi-évaluation continu** : Évaluer régulièrement les impacts pour ajuster les stratégies et maintenir l'engagement des acteurs.

3.3.2. Conditions de mise à l'échelle

La mise à l'échelle des PI nécessite :

- **Documentation des bonnes pratiques** : Capitaliser sur les expériences réussies pour les reproduire dans d'autres contextes.
- **Diffusion des résultats** : Communiquer efficacement les impacts positifs pour mobiliser de nouveaux acteurs et partenaires.
- **Partenariats stratégiques** : Impliquer des organisations régionales, nationales et internationales pour soutenir l'expansion des PI.

3.4. Défis rencontrés et solutions

Les PI ont parfois rencontré des difficultés, telles que :

- **Le manque de ressources financières** : Certaines activités ont été limitées ou retardées en raison d'un financement insuffisant.
- **Les conflits entre acteurs** : Les divergences d'intérêts ont parfois freiné les avancées.
- **Le faible engagement initial** : La mobilisation des parties prenantes au début du projet peut être difficile.

Pour surmonter ces défis, les solutions incluent :

- **La mobilisation de financements externes** : Renforcer les partenariats avec des bailleurs de fonds pour combler les lacunes financières.
- **La médiation et dialogue** : Encourager des discussions constructives pour résoudre les conflits.
- **Une sensibilisation accrue** : Organiser des ateliers pour renforcer l'engagement des acteurs dès le départ.

Défis et solutions de la plateforme Ananas au Bénin

La plateforme fait face à plusieurs défis : Rareté des terres limitant l'expansion des cultures, dépendance au travail manuel, augmentant les coûts et limitant l'efficacité et conditions climatiques imprévisibles affectant la production.

Pour faire face à ces défis, la Plateforme IRA a initié, entre autres, les solutions suivantes : Introduction de forages pour l'irrigation, développement de variétés résilientes adaptées aux changements climatiques ; mécanisation progressive des activités agricoles.

Les Plateformes d'Innovation offrent des avantages multiples et une valeur ajoutée considérable pour le développement des chaînes de valeur agricoles. En catalysant les collaborations, en renforçant les capacités des acteurs et en facilitant l'adoption d'innovations, elles transforment les défis en opportunités. Pour maximiser leur impact, il est essentiel de renforcer leur durabilité et d'assurer leur mise à l'échelle tout en résolvant les défis rencontrés de manière proactive.

4.



**MOYENS MIS EN
ŒUVRE AU NIVEAU
DES PLATEFORMES
D'INNOVATION (PI)**



4. MOYENS MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES PLATEFORMES D'INNOVATION (PI)

La réussite des Plateformes d'Innovation (PI) repose sur la mobilisation et l'utilisation efficace de divers moyens humains, matériels, financiers et institutionnels. Ces moyens garantissent le bon fonctionnement des plateformes, la participation active des parties prenantes et l'atteinte des objectifs fixés.

4.1. Moyens humains : l'importance des acteurs clés

Les acteurs impliqués dans les PI jouent un rôle déterminant dans leur succès. Leur engagement et leurs compétences sont essentiels pour dynamiser les activités et garantir leur pérennité.

Engagement des responsables des centres de recherche

Les centres de recherche jouent un rôle central dans la mise en œuvre et le succès des PI. Leur engagement garantit :

- **Le transfert des connaissances et des technologies** : Les chercheurs apportent des solutions innovantes et adaptées aux problématiques locales, telles que les technologies climato-intelligentes.
- **Le soutien technique** : Les experts des centres de recherche encadrent les acteurs dans l'application des bonnes pratiques agricoles.
- **L'établissement de partenariats** : Les responsables des centres facilitent les liens avec d'autres institutions nationales et internationales pour renforcer l'impact des PI

Rôle des facilitateurs

Les facilitateurs sont des animateurs et coordinateurs essentiels pour les PI. Leur rôle inclut :

- **L'animation des réunions** et des ateliers participatifs pour maintenir une dynamique de groupe positive.
- **La médiation** en cas de conflits ou de divergences entre les parties prenantes.
- **Le suivi des activités** pour s'assurer de leur mise en œuvre selon les plans d'action définis.
- **Le renforcement des capacités** des acteurs locaux grâce à des formations adaptées.

Participation active des communautés

L'implication des communautés locales est un pilier fondamental pour garantir l'efficacité des PI. Cette participation se manifeste par :

- **L'identification des besoins** : Les communautés contribuent à définir les priorités locales.
- **L'adoption des innovations** : Leur implication active favorise l'appropriation des technologies proposées.
- **La co-création de solutions** : Les communautés participent à la conception et à la mise en œuvre des activités des PI, renforçant ainsi leur impact et leur durabilité.

4.2. Moyens matériels et logistiques

Les moyens matériels et logistiques permettent de soutenir les activités quotidiennes des PI et de garantir leur bon fonctionnement.

► Équipements agricoles

Les PI mettent à disposition des équipements modernes pour améliorer les pratiques agricoles : semoirs, pompes d'irrigation, etc. Ces équipements permettent d'optimiser les rendements et de réduire les pertes post-récolte.

► Infrastructure et espaces collaboratifs

Des espaces physiques, tels que des salles de réunion et des centres d'innovation, sont mis à disposition pour accueillir les ateliers et les formations. Ces infrastructures facilitent les échanges entre les parties prenantes et renforcent la cohésion des groupes.

► Outils numériques

Les outils numériques, tels que les plateformes en ligne et les applications mobiles, facilitent la communication et le partage d'informations entre les membres des PI. Ils permettent également de centraliser les données pour un suivi-évaluation efficace.



4.3. Moyens financiers : garantir la durabilité des PI

Les ressources financières sont indispensables pour assurer la mise en œuvre et la continuité des activités des PI.

► Sources de financement

Les PI s'appuient sur diverses sources de financement pour assurer leur fonctionnement :

- **Partenariats publics-privés** : Les institutions publiques et les entreprises privées contribuent au financement des activités des PI.
- **Projets de coopération internationale** : Des organismes comme le CORAF mobilisent des ressources externes pour soutenir les initiatives locales.
- **Contributions locales** : Les communautés et les organisations locales participent également, renforçant ainsi leur engagement.

Témoignage d'un membre de la Plateforme Pommes de terre au Mali

« Lors de la mise en place des PI, nous avons intégré dans le contrat d'équipe des mécanismes d'auto-financement. Par exemple, sur chaque mission ou visite inter-paysanne, une retenue de 20% est appliquée sur les perdiems des participants. Certains membres cotisent aussi en fin de récolte sous forme de contributifs en nature ou en espèces pour assurer le fonctionnement de la plateforme. »

► Gestion des ressources

Une gestion financière rigoureuse est mise en place pour optimiser l'utilisation des fonds disponibles. Cela inclut la planification budgétaire pour allouer les ressources aux priorités identifiées et la transparence dans la gestion des fonds pour renforcer la confiance des partenaires.

4.4. Conditions de réussite et défis rencontrés

La réussite des PI dépend de la mobilisation coordonnée des moyens humains, matériels et financiers, mais elle peut être freinée par certains défis.

► Facteurs de succès

- **Appropriation locale** : L'implication active des communautés dans les décisions renforce leur adhésion aux activités.
- **Soutien institutionnel** : L'appui des centres de recherche et des autorités locales garantit la légitimité des PI.
- **Capacitation des acteurs** : La formation continue des facilitateurs et des membres améliore la qualité des interventions.

► Défis et solutions

- **Manque de ressources financières** : La diversification des sources de financement est essentielle pour surmonter cette contrainte.
- **Difficultés logistiques** : L'investissement dans des infrastructures de base et des outils numériques peut améliorer l'efficacité des PI.
- **Faible engagement initial des communautés** : Une sensibilisation accrue et des consultations régulières permettent de renforcer leur participation.

Les Plateformes d'Innovation nécessitent une combinaison de moyens humains, matériels, financiers et institutionnels pour atteindre leurs objectifs. L'engagement des responsables des centres de recherche, le rôle central des facilitateurs et la participation active des communautés sont des éléments clés pour garantir leur succès. En surmontant les défis logistiques et financiers grâce à une planification stratégique et une gestion participative, les PI peuvent durablement transformer les chaînes de valeur agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre.

5.



LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS



5. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

Les expériences des Plateformes d'Innovation (PI) ont permis de tirer des enseignements précieux sur leur fonctionnement et leur impact. Ces leçons éclairent les bonnes pratiques à maintenir et les améliorations nécessaires pour maximiser leur efficacité. À partir de ces apprentissages, plusieurs recommandations sont proposées pour renforcer la pérennité et l'impact des PI.

5.1. Leçons apprises des Plateformes d'Innovation

1. Appropriation locale et participation active

L'implication des communautés locales est essentielle pour garantir la durabilité des PI. Lorsque les producteurs, commerçants et autres parties prenantes participent activement à la conception et à la mise en œuvre des activités, les résultats sont plus probants.

Dans les PI au Mali, la participation des producteurs dans la sélection des technologies climato-intelligentes a permis une adoption rapide et durable des innovations

2. Importance des facilitateurs compétents

Les facilitateurs compétents sont indispensables pour coordonner les activités et maintenir la dynamique des PI. Ils jouent un rôle clé dans la médiation, l'animation des discussions.

Les PI ayant bénéficié d'un accompagnement constant des facilitateurs ont montré une meilleure cohésion et une résolution rapide des conflits

3. Renforcement des capacités

Les formations dispensées dans le cadre des PI renforcent les compétences techniques, organisationnelles et managériales des acteurs. Cela contribue à une amélioration des pratiques agricoles et des relations dans les chaînes de valeur.

Les formations sur les technologies agricoles modernes et la gestion des intrants ont permis une augmentation des rendements dans plusieurs PI.

4. Gouvernance participative et transparente

Une gouvernance claire et inclusive favorise la transparence et la confiance entre les membres. Cela encourage une meilleure adhésion aux décisions prises au sein des PI.

Les PI ayant mis en place des mécanismes de consultation régulière et des rapports de suivi-évaluation partagés ont montré une dynamique collective plus forte.

5. Mobilisation des ressources

La diversification des sources de financement est indispensable pour assurer la continuité des activités. Une dépendance excessive aux financements externes peut limiter la durabilité des PI.

Certaines PI, soutenues par des partenariats public-privé, ont réussi à mobiliser des fonds supplémentaires pour étendre leurs activités.

5.2. Recommandations pour l'amélioration et la durabilité des PI

1. Renforcer l'appropriation locale

Il est essentiel de renforcer l'appropriation locale des PI en impliquant davantage les communautés dès la phase de conception. Cette approche permet de garantir que les initiatives mises en place répondent véritablement aux besoins locaux. Pour y parvenir, il est recommandé d'organiser des consultations communautaires afin d'identifier les priorités des acteurs et d'adapter les interventions en conséquence.

2. Former et accompagner les facilitateurs

La formation et l'accompagnement des facilitateurs constituent un levier fondamental pour assurer l'efficacité des PI. Il est nécessaire de mettre en place des programmes de formation continue qui permettent aux facilitateurs de renforcer leurs compétences en animation, gestion des conflits et suivi-évaluation. Pour optimiser cet apprentissage, l'intégration de sessions de coaching individuel ainsi que l'organisation d'ateliers pratiques sont fortement recommandées.

3. Promouvoir une gouvernance inclusive

La promotion d'une gouvernance inclusive doit être une priorité pour garantir une participation équitable de toutes les catégories d'acteurs, en particulier les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés. Il est donc crucial d'élaborer des mécanismes de gouvernance qui assurent cette représentativité. La mise en place de quotas ou de critères spécifiques pour la sélection des membres des comités de pilotage des PI peut être une solution efficace pour y parvenir.

4. Diversifier les sources de financement

La diversification des sources de financement est également un enjeu majeur pour assurer la pérennité des PI. Il est important d'explorer les opportunités de partenariat avec le secteur privé et les organisations internationales afin de mobiliser des ressources financières variées. Pour attirer ces investissements, le développement de plans d'affaires solides, mettant en avant les PI comme des opportunités économiques viables, s'avère être une approche pertinente.

5. Intégrer les outils numériques

L'intégration des outils numériques est une nécessité pour moderniser la gestion des PI et faciliter la communication entre les acteurs. L'utilisation des technologies numériques peut grandement améliorer le suivi-évaluation ainsi que la diffusion des innovations. À cet effet, il est recommandé de déployer des plateformes en ligne permettant de centraliser les données et de promouvoir les bonnes pratiques développées au sein des PI.

6. Capitaliser sur les expériences

Enfin, la capitalisation des expériences est indispensable pour pérenniser et améliorer continuellement les PI. Il est essentiel de documenter systématiquement les réussites ainsi que les défis rencontrés afin d'en tirer des enseignements applicables à d'autres contextes. La publication d'études de cas et l'organisation d'échanges entre différentes PI permettraient de partager les bonnes pratiques et d'accélérer l'apprentissage collectif.

5.3. Perspectives d'avenir : Vers un renforcement durable des PI

Les Plateformes d'Innovation (PI) ont démontré leur efficacité en tant qu'outils dynamiques pour accélérer l'adoption des technologies agricoles et renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires. Cependant, pour maximiser leur impact et assurer leur pérennité, il est nécessaire de développer des stratégies ambitieuses qui permettent de les intégrer de manière durable aux écosystèmes d'innovation agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre. Trois axes majeurs sont à privilégier pour garantir l'avenir des PI.

1. Renforcer les synergies régionales : Construire un réseau d'innovation transfrontalier

La mise en réseau des PI à l'échelle régionale constitue une opportunité pour accroître leur portée et mutualiser les expériences et innovations développées dans différents contextes. Pour cela, il est essentiel de :

- **Encourager les échanges entre PI des différents pays**, en organisant des rencontres régionales, des forums d'apprentissage et des visites d'échanges pour favoriser la diffusion des meilleures pratiques.
- **Créer une plateforme régionale de capitalisation et de partage d'expériences**, qui servirait de hub central pour documenter les innovations et mettre en relation les acteurs clés (institutions de recherche, organisations paysannes, secteur privé, etc.).
- **Favoriser l'harmonisation des stratégies d'innovation agricole**, en collaboration avec les organisations régionales comme la CEDEAO, l'UEMOA et les instituts de recherche sous-régionaux, afin d'intégrer les PI dans les initiatives transnationales.

2. Intégrer les PI dans les politiques publiques : Faire des PI un levier de transformation agricole durable

L'institutionnalisation des PI est un enjeu majeur pour garantir leur viabilité à long terme et leur reconnaissance en tant qu'outils stratégiques pour le développement agricole. Pour cela, il est recommandé de :

- **Plaider pour une reconnaissance officielle des PI dans les stratégies nationales de développement agricole**, afin qu'elles soient intégrées dans les programmes gouvernementaux et bénéficient de financements publics.
- **Travailler avec les décideurs politiques et les ministères de l'Agriculture** pour élaborer des cadres réglementaires qui facilitent le développement et la gestion des PI.
- **Renforcer les partenariats avec les services de conseil agricole**, en faisant des PI un outil clé pour la formation des agriculteurs et la vulgarisation des innovations technologiques.
- **Attirer des financements durables**, en incitant les gouvernements et les partenaires techniques et financiers à investir dans les PI comme des mécanismes structurants pour la sécurité alimentaire et l'amélioration des chaînes de valeur agricoles.

3. Adopter une approche flexible : Assurer une adaptation continue aux besoins des acteurs et aux défis émergents

Pour maximiser leur efficacité, les PI doivent évoluer en permanence en fonction des réalités locales et des défis mondiaux tels que le changement climatique, la transformation numérique et la transition agroécologique. Cela nécessite :

- **Une mise en œuvre adaptative**, qui permet aux PI d'ajuster leurs objectifs, méthodologies et outils en fonction des besoins des communautés agricoles et des dynamiques du marché.
- **L'intégration d'outils numériques**, notamment les plateformes collaboratives en ligne, les applications mobiles et l'intelligence artificielle pour améliorer la collecte de données, l'accès à l'information et la diffusion des innovations.
- **Une meilleure inclusion des jeunes et des femmes**, en développant des programmes spécifiques pour encourager leur participation active aux PI et leur donner un rôle moteur dans l'innovation agricole.

Les Plateformes d'Innovation ont démontré leur potentiel à transformer les chaînes de valeur agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les leçons apprises mettent en évidence l'importance de l'appropriation locale, de la gouvernance participative et du renforcement des capacités. En intégrant les recommandations proposées, les PI pourront non seulement pérenniser leurs acquis, mais également étendre leur impact à plus grande échelle. La clé réside dans une approche collaborative, flexible et orientée vers les résultats.



CONCLUSION



CONCLUSION

La mise en œuvre des Plateformes d'Innovation (PI) dans le cadre des initiatives du CORAF a révélé leur potentiel exceptionnel pour répondre aux défis complexes des chaînes de valeur agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce guide pratique a détaillé les fondements conceptuels, les processus de mise en œuvre, les avantages et la gouvernance des PI tout en partageant les leçons apprises et les bonnes pratiques pour garantir leur succès et leur pérennité.

Leçons tirées des expériences des PI : Une collaboration pour l'agriculture durable

1. Collaboration multi-acteurs comme moteur de changement

Les PI se sont révélées être des espaces collaboratifs efficaces pour connecter les différents acteurs des chaînes de valeur agricoles. La participation inclusive des producteurs, chercheurs, commerçants, décideurs politiques et autres parties prenantes a permis une meilleure co-création de solutions adaptées aux besoins locaux.

2. Capacitation des acteurs comme levier de durabilité

Le renforcement des compétences techniques et organisationnelles des parties prenantes a non seulement amélioré leur productivité, mais aussi renforcé leur autonomie, assurant ainsi la continuité des initiatives au-delà de la durée des projets.

3. Importance d'une gouvernance claire et transparente

Une gouvernance structurée et participative a favorisé la coordination efficace des activités, renforcé la confiance entre les acteurs et facilité la résolution des conflits.

4. Mobilisation et diversification des ressources

Les PI ont démontré que la durabilité financière repose sur une combinaison de financements publics, privés et communautaires, renforcée par des partenariats stratégiques.

5. Nécessité d'intégrer des approches sensibles au genre et au climat

Les approches qui prennent en compte les réalités socio-économiques des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, ainsi que les effets des changements climatiques, ont été particulièrement efficaces dans la transformation des chaînes de valeur.

Recommandations stratégiques pour pérenniser les Plateformes d'Innovation

1. Institutionnaliser les PI dans les politiques publiques agricoles

Les gouvernements devraient intégrer les PI comme outils stratégiques pour atteindre les objectifs nationaux de développement agricole et durable.

2. Renforcer les capacités locales

Il est crucial de former les facilitateurs, les producteurs et autres acteurs locaux pour qu'ils puissent gérer et animer efficacement les PI.

3. Promouvoir la mise à l'échelle des innovations

Documenter les succès et diffuser les bonnes pratiques à travers des études de cas, des supports visuels et des ateliers régionaux pour maximiser l'impact des PI.

4. Accélérer l'intégration des outils numériques

Les plateformes en ligne et applications mobiles devraient être davantage utilisées pour la gestion des PI, le suivi-évaluation et le partage d'informations.

5. Sensibiliser et impliquer davantage de partenaires

Renforcer la communication autour des PI pour mobiliser de nouveaux partenaires, en particulier du secteur privé et des bailleurs de fonds.

Perspectives d'avenir : Vers une agriculture plus inclusive et résiliente grâce aux PI

Les Plateformes d'Innovation représentent une solution adaptable et évolutive pour répondre aux besoins croissants de l'agriculture en Afrique. À l'avenir, il sera essentiel de :

- **Renforcer les synergies régionales** : Encourager la collaboration entre pays pour partager les innovations et mutualiser les ressources.
- **Créer des écosystèmes d'innovation intégrés** : Relier et/ou renforcer les liens des PI à d'autres initiatives telles que les Pôles d'Immersion Communautaire et les Villages Climat-Intelligent pour maximiser leur impact.
- **Promouvoir la durabilité environnementale et économique** : Intégrer davantage d'approches agroécologiques et garantir l'autonomie financière des PI.
- **Accroître l'implication des jeunes et des femmes** : Mettre en avant ces groupes comme moteurs de l'innovation et du changement dans les chaînes de valeur.

Conclusion générale

Les PI ont démontré qu'il est possible de transformer les chaînes de valeur agricoles en réunissant les compétences, les ressources et les perspectives d'une diversité d'acteurs. Ce guide pratique vise à servir de référence pour les institutions de recherche, les organisations paysannes, les acteurs du secteur privé, les services techniques et les bailleurs de fonds afin de pérenniser et de maximiser les impacts des PI. En intégrant les leçons apprises et en mettant en œuvre les recommandations proposées, les PI peuvent continuer à jouer un rôle clé dans la transformation durable de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et du Centre.



ANNEXES



Références bibliographiques

1. CORAF. (2014). *Guide pratique des plateformes d'innovation suivant l'approche IAR4D*. Dakar, Sénégal : CORAF.
2. Houessionon, P., et al. (2020). *Mise en place des plateformes d'innovation climato-intelligentes au Mali*. Bamako, Mali : Institut de Recherche Agronomique du Mali (IER).
3. Ogunbayo, A. (2024). *Strategies for Scaling Up: Innovation Platform*. Dakar, Sénégal : CORAF.
4. CORAF. (n.d.). *Document de capitalisation en français - CORAF*. Non publié. Dakar, Sénégal : CORAF.
5. Initiative pour la Relance de l'Ananas (IRA). (n.d.). *Étude de cas : IRA*. Étude interne. Allada, Bénin
6. AMEDD. (2024). *Rapport sur les plateformes d'innovation au Mali*. Sikasso, Mali : AMEDD.
7. Plateforme d'innovation au Niger. (2024). *Rapport sur les activités des plateformes d'innovation au Niger*. Niamey, Niger : ONG partenaires des plateformes d'innovation.
8. Transcription d'entretien. (2024). *Entretien avec l'équipe des plateformes d'innovation dans les locaux d'AMEDD, Mali*. Document interne. CORAF.
9. Transcription d'entretien. (2024). *Entretiens avec les membres des plateformes d'innovation lors des JPO au Mali*. Document interne. CORAF.
10. CORAF. (2024). *Rapport global TARSPPro corrigé après restitution*. Dakar, Sénégal : CORAF.



CORAF
LEADER DE L'INNOVATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE
LEADING AGRICULTURAL INNOVATION IN WEST AND CENTRAL AFRICA

7 Avenue Bourguiba
B.P. 48, cp 18523, Dakar, Senegal
Tel: +221-338699618
Email: secoraf@coraf.org
Website: www.coraf.org

 www.coraf.org  [CORAF/WECARD](https://www.facebook.com/CORAF/WECARD)  [CORAF](https://www.youtube.com/CORAF)  [@CORAFNews](https://twitter.com/CORAFNews)

© CORAF 2025



EQUIPE DE RÉALISATION :

Dr Thiendou Niang, Expert en Knowledge Management et capitalisation d'expériences
M. Youssouf Cissé, Expert en capitalisation d'expériences et développement organisationnel
M. Cheikh Tidiane Sall, Expert en management de projets et spécialiste des questions d'environnement du secteur agricole
M. Sadou Diallo, Expert en Capitalisation d'expériences et facilitation de processus
M. Gaoussou Nabaloum, Spécialiste en communication pour le développement

